



GEPSO

GRUPE NATIONAL des ÉTABLISSEMENTS
PUBLICS SOCIAUX et MÉDICO-SOCIAUX

www.gepsso.fr

Formation
2 juin 2022
MAS Paris 13^e et en distanciel

Guider l'évolution des établissements sociaux et médico-sociaux : sens et méthodes



Genèse de la formation

Courant 2020, le GEPSO fait le choix de réorganiser ses commissions de travail thématiques. La Commission « Évolution de l'offre des établissements » voit le jour avec pour mission d'accompagner les réflexions et les actions des établissements et services adhérents dans leur transformation et leurs projets.

Huit professionnels issus des secteurs du handicap (enfants et adultes) et de la Protection de l'Enfance composent cette commission nationale. Leurs premiers travaux ont conduit à l'organisation de cette journée technique en se basant sur les préoccupations remontées des adhérents.

D'autres manifestations et publications verront le jour dans les prochains mois et années avec le souci permanent de nourrir et soutenir les établissements et service et les acteurs du terrain au bénéfice des usagers.

Problématique

La personnalisation des réponses est aujourd'hui un marqueur éthique dans l'action des établissements et services sociaux et médico-sociaux. La transformation de l'offre est devenue au fil des années l'algorithme conduisant les directeurs à la manœuvre, à un jeu d'équilibre entre les accompagnements dans et hors les murs.

Ce défi de l'équilibre face à l'impératif du changement continu vient questionner notre capacité :

- À prendre part à la démarche prospective d'identification des besoins des usagers ;
- À conduire le changement des pratiques professionnelles et à accompagner l'émergence de nouveaux métiers ;
- À construire et animer le réseau de partenaires sur le niveau de territoire pertinent ;
- À optimiser les moyens.

Argumentaire

Les établissements publics sociaux et médico-sociaux (ESMS) ont un engagement de solidarité pour la reconnaissance et l'accès aux droits des publics en situation de vulnérabilité, en particulier les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les enfants relevant de la protection de l'enfance. Ces droits sont régulièrement rappelés par la loi.

Dès lors, les ESMS doivent être au cœur de leur bassin de vie, autant porteurs d'accompagnements dédiés à la situation spécifique des usagers, que moteurs d'une sensibilisation des acteurs de la société civile, qui inscrivent leur action hors champ médico-social. C'est par le postulat que les ESMS publics ont un rôle déterminant à jouer dans le soutien à l'accès aux droits et aux choix de vie que l'on peut comprendre l'intérêt de transformer l'offre vers plus d'inclusion.

L'inclusion est donc un moyen de parvenir à plus de citoyenneté, ce n'est pas une fin en soi. Est-ce possible pour tous, sachant que certains individus sont très vulnérables ? Quel est le rôle des ESMS publics, garants d'une certaine inconditionnalité de l'accueil et de la bienveillance auprès des personnes accompagnées ? Que devient l'institution sur son bassin de vie, est-elle destinée uniquement à un certain public ? Ses missions sont-elles centrées exclusivement sur de l'accueil inconditionnel ? Doit-elle redéfinir ses modalités d'intervention ?

Le soutien dans l'accès aux droits et à la citoyenneté semble préfigurer un espace de coopération et de coordination plus important avec les acteurs de la société civile (acteurs socio-économiques et culturels, Éducation nationale...). Le secteur médico-social accroît son interdépendance avec d'autres secteurs avec lesquels il ne partage pas nécessairement la même culture professionnelle. S'engager dans cette démarche de coopération implique de porter un message fort, voire d'exercer une certaine influence. Comment les ESMS peuvent-ils être à l'initiative de ces rapprochements de culture ? Comment bâtir les ESMS impliqués de manière accrue dans la société civile, en s'inscrivant dans le respect des grands principes de la fonction publique ? Comment conduire ce changement de posture conséquent tout en restant garant d'accompagnements de qualité à toutes les personnes accompagnées ?

Dans ce processus de transformation des ESMS, l'accompagnement des professionnels semble cardinal. Coopérer et coordonner, tout en assurant les missions élémentaires auprès des publics concernés exige de développer des nouvelles pratiques chez les professionnels de l'accompagnement. Cela nécessite aussi de repenser les organisations des établissements.

Comment donner sens et méthode à ce processus de changement ?



Public concerné

Directeur·rices, professionnel·les du secteur social et médico-social, personnes accompagnées ou représentants de personnes accompagnées.



Aucun prérequis

Formation à destination des professionnels.



Objectifs Pédagogiques

- Appréhender les conditions nécessaires à la conduite de changement dans un contexte de redéfinition de l'offre de service des établissements médico-sociaux.
- Connaître enjeux de la transformation du paysage médico-social et trouver des réponses organisationnelles et managériales.



Moyens pédagogiques et techniques

Apports théoriques à partir de supports pédagogiques (PPT), plateforme WOOCCLAP, tables-rondes, présentation plénière.



Pratiques professionnelles

Séances de questions/réponses.



Modalités d'évaluation

- Quizz et sondages via WOOCCLAP.
- Bilan stagiaires et formateurs à la fin de la formation.

Inscription

en ligne (uniquement) sur www.gepso.fr

Attention : nombre de places limitées à 250 personnes en présentiel !

Les inscriptions peuvent se faire jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation, dans la limite des places disponibles.

Toute inscription en ligne vous engage et vaut acceptation sans réserve de nos Conditions générales de vente (CGV) téléchargeables sur notre site internet. Une attestation de présence vous sera envoyée à l'issue de la formation.

Annulation

- Entre 15 et 7 j ouvrables avant le démarrage de la formation, facturation de 50 % du prix net de la formation.
- Moins de 7 j ouvrables avant le démarrage de la formation, facturation égale à 100 % du prix net de la formation.

Programme

8h30 Accueil des participants

9h00 Ouverture de la journée

Marie-Laure PIQUEMAL-RATOUIT, *Présidente du GEPSO.*

9h15 - 9h30 Présentation de la Commission organisatrice

9h30 - 10h15 Conférence

« *L'entrée dans l'âge-post 2002-2* » par Marcel JAEGER, *Sociologue et anciennement titulaire de la Chaire du travail social et d'Intervention sociale du Centre National des Arts et Métiers (CNAM).*

10h15 - 10h30 Échanges et retours avec la salle

10h30 - 10h45 Pause

10h45 - 12h15 Table ronde et temps d'échange

« *Penser l'Action Sociale dans la Cité : rôle des ESMS, coopérations, pilotage et animation territoriale* »

Pierre GOUABAULT, *Directeur de 4 EHPAD publics (Loir-et-Cher);*

Gaël HILLERET, *Directeur des ESMS, Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA);*

Didier LESUEUR, *Délégué Général, Observatoire National de l'Action Sociale (ODAS).*

12h15 - 12h45 Conférence

Marie-Anne MONTCHAMP, *Ancienne Présidente CNSA, sollicitée.*

12h45 - 14h15 Pause Déjeuner sur place

14h15 - 14h30 Témoignages de personnes accompagnées.

14h30 - 16h Table ronde

« *Inventer l'établissement de demain : du sens à la mise en pratique* »
Didier CHAPEAU, *Directeur Général Association Marie Moreau (Loire-Atlantique);*

Josée LEMAY, *Secrétaire d'Etat au Québec;*

Noémie NAULLEAU, *Statut de patiente expert ARS (Pays de la Loire);*

Eric PIRIOU, *Directeur du Centre de Preuves Société Inclusive (CPCSI) (Nouvelle-Aquitaine).*

16h00 - 16h15 Clôture de la journée par l'équipe organisatrice.

16h15 - 16h30 Conclusion et remerciements par le GEPSO.

16h30 Fin de la journée



Informations pratiques



Durée

1 jour soit 7h de formation



Lieu

MAS 10-18, rue des Terres-au-Curé, 75013 Paris et en distanciel (Zoom)



Tarifs et règlement

Adhérents GEPSO Présentiel/Distanciel	130 € net
Non-adhérents GEPSO Présentiel/Distanciel	180 € net
Personnes accompagnées	gratuit

(Le prix comprend le repas du déjeuner le midi)

La facture vous sera adressée à l'issue de la formation. Cette formation peut être éligible à un financement par les organismes financeurs de la formation professionnelle, selon les critères de prise en charge de chaque OPCO.



Informations complémentaires

- Pour les personnes inscrites en distanciel, un lien d'inscription à Zoom vous sera envoyé quelques jours avant le démarrage de la formation.
- Les personnes en situation de handicap ayant besoin d'un accueil spécifique, sont invitées à nous envoyer leur demande par mail à formation@gepso.com et/ou nous contacter au 06.99.60.93.95.

MAS
10-18 rue des Terres-au-Curé
75013 PARIS

Accessible PSH

- 7** **3^a** PORTE D'IVRY (5min)
 14 OLYMPIADES (10min)
 14 BIBLIOTHÈQUE F. MITTERAND (15min)
 83 OLYMPIADES (10min)
 27 **64** **62** PATAY TOLBIAC (5min)



contact

Théo CURE

formation@gepso.com

06.99.60.93.95